

CONTOURNEMENT OUEST DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

LANCEMENT D'UNE LARGE CONCERTATION AUPRÈS DES HABITANTS

Les enjeux du contournement de Cherbourg-en-Cotentin sont majeurs pour le territoire : amélioration et sécurisation des conditions de circulation, développement des modes de déplacements doux, facilitation des déplacements pour les transports médicaux, soutien à l'activité économique. Le projet doit être durable et exemplaire car il modifiera sensiblement le territoire ; les enjeux, notamment environnementaux sont nombreux et feront l'objet d'une attention particulière.

Les quatre collectivités que sont le Département de la Manche, la Région Normandie, la Communauté d'agglomération du Cotentin et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, sont convaincues de la nécessité et de l'intérêt de mobiliser fortement les habitants concernés par ces possibles aménagements, afin de définir le meilleur consensus possible pour cet aménagement routier. C'est dans ce contexte que le Département, en sa qualité de maître d'ouvrage, porte une concertation préalable auprès des habitants, étape fondamentale dans la vie d'un projet. Elle permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet, des enjeux socioéconomiques qui s'y attachent ainsi que leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Elle s'échelonnera du 26 février au 15 avril 2024.



JEAN MORIN
Président du Département de la Manche



HERVÉ MORIN
Président de la Région Normandie



DAVID MARGUERITTE
Président de la communauté d'agglomération du Cotentin



BENOÎT ARRIVÉ
Maire de Cherbourg-en-Cotentin

vous convient à la présentation du calendrier et des étapes de la concertation menée dans le cadre du projet de contournement ouest de Cherbourg-en-Cotentin,

le mercredi 7 février à 10h45, à la Communauté d'Agglomération du Cotentin
Hôtel Atlantique (Salle de réunion du président - 2^e étage), Boulevard Félix Amiot
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Pour rappel, le Département de la Manche assurera la maîtrise d'ouvrage du futur équipement de contournement. Ce dernier sera financé par le Département à hauteur de 40 %, la Région Normandie et la Communauté d'agglomération du Cotentin apportant chacune une contribution de 30 % du coût total. La liaison entre cet aménagement et la zone des Fourches, située en zone urbaine, sera sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Cherbourg et coordonnée dans un projet d'ensemble.

CONTACT PRESSE DÉPARTEMENT

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

CONTACT PRESSE RÉGION NORMANDIE

Charlotte Chanteloup
06 42 08 11 68
charlotte.chanteloup@normandie.fr

CONTACT PRESSE CA LE COTENTIN

Benoît Merlet
02 50 79 16 37 – 06 47 38 88 96
benoit.merlet@lecotentin.fr

CONTACT PRESSE CHERBOURG-EN- COTENTIN

Régis Buquet
06 88 38 54 00
regis.buquet@cherbourg.fr